

Trame de déroulement et d'évaluation des ateliers

ATELIER (préciser jardin, cuisine ou jardin + cuisine)

Titre : il sert de repère pour les professionnels en quête de ressources, idées...

Le binôme de professionnels :

Travailleur social : nom, prénom, fonction, structure, adresse ou contact

Educateur à l'Environnement : nom, prénom, fonction, structure, adresse ou contact

Le prévisionnel

Les participants (ce que l'on envisage)

Le public attendu :

Nombre prévisionnel, et type de contact avec la structure du professionnel du travail social.

Ses caractéristiques en lien avec la précarité :

Comment la précarité du public est caractérisée dans le cadre de la définition du projet « Aliment Terre ».

Précarité : qui est incertain, sans base assurée. Précarité sociale : être en précarité sociale signifie être dans une situation incertaine au regard de normes acceptables pour une société.

Les « invités » :

Enumère les participants qui ne font pas parti du public en situation de précarité : les accompagnants, les intervenants. Préciser le nombre et la raison de leur présence.

L'atelier (ébauche)

Le lieu et la / les dates pressentis :

Les objectifs de chaque professionnel :

Il s'agit de préciser ce que chaque professionnel souhaite voir faire par le public **durant l'atelier**

- Travailleur social :
- Educateur à l'Environnement:

Les contraintes repérées :

Il s'agit de repérer ce que le lieu et le public amène comme contraintes spécifiques.

Les activités envisagées :

Il s'agit d'une boîte à idées (en vrac). Il ne s'agit pas d'être exhaustif, dès que

des idées donnent envie aux 2 professionnels et sont en nombre suffisant pour créer un atelier. Il est temps de s'arrêter.

Les repères :

Ce chapitre est renseigné au fur et à mesure de la construction de l'atelier et après. Il s'agit de donner des éléments aux professionnels qui voudront utiliser cette fiche atelier.

Les thématiques de l'atelier :

Il s'agit d'indiquer des sous thèmes pour préciser l'atelier (ce qui est transférable sur d'autres lieux et d'autres publics).

Les documents utiles, les personnes ressources :

Il s'agit de constituer une bibliographie.

Le déroulement envisagé

La durée : temps prévu pour l'atelier

Le déroulement des activités :

Il s'agit de projeter la place de chaque professionnel et des participants. Cela ne doit pas empêcher les adaptations. Ce sont des repères qui permettront l'évaluation après l'atelier.

Exemple :

1/ Rendez-vous à...:

Travailleur social :

Educateur à l'Environnement :

Participants :

2/ Faire connaissance (quelle est la méthode d'animation prévue pour enclencher la dynamique de groupe ?)

Travailleur social :

Educateur à l'Environnement :

Participants :

3/ Les séquences de l'atelier (définir les différentes séquences - le cas échéant - et qui fait quoi : qui se charge de quel matériel, qui anime, prend des notes et/ou des photos, etc.)

Travailleur social :

Educateur à l'Environnement :

Participants :

4/ Finir (quelle est la méthode d'animation prévue pour terminer la séquence ?)

Les indicateurs de réussite durant l'atelier :

Ils doivent être centrés sur le moment de l'atelier et mesurable facilement pendant le temps des activités envisagées. Ils serviront à l'évaluation.

Le jour J - évaluation

Les participants (présents) :

Le public présent : en particulier nombre

Les « invités » :

L'atelier :

La durée effective :

Le déroulement des activités :

Ce qui était prévu et qui a été réalisé

Ce qui était prévu, qui n'a pas été réalisé et pourquoi

Ce qui n'était pas prévu mais a été réalisé et pourquoi

Les points d'évaluation :

partagés entre Travailleur Social et Educateur à l'Environnement.

Les objectifs des professionnels ont-ils été atteints ?

A rédiger à partir des objectifs des professionnels et des indicateurs de réussites précisés précédemment

- Travailleur social :
- Educateur à l'Environnement :
- Participants : (si une évaluation est prévue pour eux)

L'avis des professionnels :

Ce qui a marqué les professionnels :

Les anecdotes, les surprises, les interrogations ...

- Travailleur social :
- Educateur à l'Environnement :

Ce qui a été repéré par les professionnels :

En différenciant « ce qui concerne le déroulement de l'atelier » et « ce qui concerne le travail en binôme ».

- Les Moins :
- Les Plus :

Rédigé et daté par l'éducateur à l'environnement. Validé et complété par le travailleur social.